

**Tableau 1- Ventilation par Type de handicap / recrutement et catégorie hiérarchique en STOCK**

Bénéficiaires au 1er janvier 2010 par type de bénéficiaire et par catégorie statutaire

(hors stagiaires(\*), apprentis, CES, CEC, CAE, CA, emplois jeunes et emplois "Berkani" de droit privé)

		TITULAIRES Catégorie A	TITULAIRES Catégorie B	TITULAIRES Catégorie C	OUVRIERS D'ETAT	NON TITULAIRES	TOTAL
<b>Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP</b>							
	Homme						
	Femme						
- sur contrat art 27 de la loi 84-16							
	Homme						
	Femme						
- par concours externe de droit commun							
	Homme						
	Femme						
- par la voie des emplois réservés							
	Homme						
	Femme						
- sur contrat art 4 et 6 de la loi 84-16 ou ouvriers d'État							
	Homme						
	Femme						
- dont le mode de recrutement est inconnu							
	Homme						
	Femme						
<b>Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents reclassés ou assimilés</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors CDAPH)</b>							
	Homme						
	Femme						
- anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité et assimilés (veuves de guerre ,,,)							
	Homme						
	Femme						
- anciens militaires NON TITULAIRES d'une pension militaire d'invalidité							
	Homme						
	Femme						
- dont la situation est inconnue							
	Homme						
	Femme						
<b>Handicapés CDAPH non compris dans les catégories ci-dessus</b>							
	Homme						
	Femme						
dont agents titulaires d'une carte d'invalidité							
	Homme						
	Femme						
dont agents titulaires d'une AAH							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté, non comptabilisables dans la déclaration au FIPHFP</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>TOTAL</b>							

\* stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégé

**Tableau 2- Ventilation par Type de handicap / recrutement et catégorie hiérarchique en FLUX**

**Nouveaux bénéficiaires en 2009** par type de bénéficiaire et par catégorie statutaire

(hors stagiaires(\*), apprentis, CES, CEC, CAE, CA, emplois jeunes et emplois "Berkani" de droit privé)

		TITULAIRES Catégorie A	TITULAIRES Catégorie B	TITULAIRES Catégorie C	OUVRIERS D'ETAT	NON TITULAIRES	TOTAL
<b>Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP</b>							
- sur contrat art 27 de la loi 84-16	Homme						
	Femme						
- par concours externe de droit commun	Homme						
	Femme						
- sur contrat art 4 et 6 de la loi 84-16 ou ouvriers d'État	Homme						
	Femme						
<b>Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents reclassés ou assimilés</b>							
	Homme						
	Femme						
<b>Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors CDAPH)</b>							
- anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité et assimilés (veuves de guerre ,,,)	Homme						
	Femme						
- anciens militaires NON TITULAIRES d'une pension militaire d'invalidité	Homme						
	Femme						
<b>Handicapés CDAPH non compris dans les catégories ci-dessus</b>							
dont agents titulaires d'une carte d'invalidité	Homme						
	Femme						
dont agents titulaires d'une AAH	Homme						
	Femme						
<b>Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté, non comptabilisables dans la déclaration au FIPHFP</b>							
	Homme						
	Femme						

**TOTAL**

\* stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégé

**Tableau T3** : Travailleurs handicapés sur emplois particuliers - STOCK e

	Nombres de bénéficiaires, sur emplois particuliers, en fonctions au 1er janvier 2010 <b>(stock)</b>		Nouveaux bénéficiaires sur emplois particuliers <b>en 2009</b> <b>(flux)</b>		Nombre d'agents, sur emplois particuliers, dans le ministère au 1er janvier 2010
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Stagiaires (*)					
Apprentis					
CES, CEC, CAE, CA					
Emplois jeunes					
Emplois "Berkani" de droit privé					

TOTAL



\* stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des str